

A ne pas publier avant le 6 octobre

UN-HABITAT

THE CHALLENGE OF SLUMS



## La mondialisation et les pauvres : la misère au milieu de l'affluence

**Un nouveau rapport d'ONU-HABITAT conclut que la mondialisation économique affecte adversément les pauvres dans les pays en développement et contribue indirectement à la prolifération des taudis**

Au jeu de la mondialisation, qui gagne? L'escalade de la pauvreté et le démantèlement souvent brutal de systèmes politiques et de communautés entières dans les pays les moins avancés valent-ils le gain hypothétique des modestes retombées de capitaux internationaux? La mondialisation offre-t-elle de réelles opportunités susceptibles de bénéficier à long terme à l'ensemble de la planète et de ses citoyens?

Ces questions figurent, parmi d'autres, dans un ouvrage à ce sujet publié par l'ONU-HABITAT en octobre 2003 : **The Challenge of Slums: Global Report on Human Settlements 2003**.

Le commerce mondial a enregistré une forte croissance dans les années 80 et 90, mais il continue d'être dominé par une poignée de pays. Contrairement à une idée largement répandue, l'Occident n'a pas perdu sa part du marché de la production. Ce sont au contraire les pays les moins avancés qui ont perdu leur part des emplois et des échanges commerciaux engendrés dans le secteur de la production, essentiellement au profit d'un petit groupe de pays asiatiques.

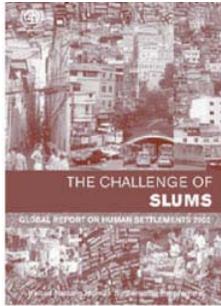
D'après le rapport susmentionné, l'un des rares avantages dont bénéficient directement les habitants des taudis est un accès plus direct aux organismes d'aide susceptibles d'apporter leur appui aux ONG d'assistance locale et aux autorités locales, ce qui permet de mieux cibler les programmes en faveur des pauvres. La très grande attente suscitée par les possibilités offertes par la mondialisation pourrait aussi être un facteur positif, en ce sens que les habitants des taudis, étant mieux informés, sont incités à rechercher des modes de subsistance qu'ils n'auraient pas envisagés auparavant ou à se saisir d'occasions qui leur faisaient défaut. Les ouvriers les plus qualifiés et les mieux instruits peuvent trouver un emploi bien rémunéré au sein de sociétés multinationales, mais ces emplois ne s'adressent guère aux habitants des taudis.

Les auteurs du rapport arguent que ces avantages infimes ne sont rien au regard des inconvénients multiples et considérables de la mondialisation. Ces inconvénients sont tels que l'on serait tenté d'excuser les gouvernements qui souhaitent rester en marge de ce processus, s'ils ont vraiment à cœur le bien-être des citoyens pauvres. Le principal inconvénient de la mondialisation est la perte globale de possibilités d'emploi dans le secteur officiel, tant dans le secteur public que dans le privé, s'agissant des industries de substitution des importations. Les emplois qui subsistent dans le secteur officiel sont souvent précaires et très mal payés. Un autre inconvénient majeur de la mondialisation est que, tandis que ceux qui peuvent en tirer parti voient leur revenu augmenter, les inégalités économiques s'accroissent pour les autres. Au niveau des villes, cela signifie que les citoyens relativement riches s'approprient l'essentiel des ressources. Ce phénomène conduit droit à l'inflation, car les nouveaux riches peuvent payer davantage pour les biens essentiels, en particulier les terrains. Cette tendance inflationniste est exacerbée par la libéralisation des prix des biens de subsistance et par l'augmentation des redevances pour les services publics qui accompagne la privatisation de ces services.

Les pauvres sont marginalisés dans les recoins les plus sordides de la ville, à savoir les taudis. Les gouvernements n'ont guère le pouvoir d'agir en leur nom, tandis que les collectivités locales, en particulier dans les zones pauvres, n'ont pas suffisamment de revenus fiscaux pour pouvoir les aider. De surcroît, la cohésion sociale de ces communautés est menacée par quantité d'idées et de perspectives nouvelles et de normes internationales; et elle est de surcroît ébranlée par la précarité générale de l'existence, tout ceci contribuant à saper les structures de pouvoir traditionnelles.

La théorie du « ruissellement » est souvent invoquée par les théoriciens favorables à la croissance comme moyen de relever à long terme le revenu de la main-d'œuvre pauvre. Le rapport d'ONU-HABITAT montre qu'il n'existe aucune preuve à l'appui de cette théorie et il est désormais admis que, si ruissellement il y a, celui-ci ne touche qu'une partie relativement restreinte de la société. C'est pourquoi la plupart des organismes d'aide s'efforcent désormais de s'attaquer directement au problème mondial de la pauvreté dans le cadre de programmes et d'interventions ciblés.

Tous comptes faits, il vaudrait mieux que les pays en développement tirent parti des opportunités offertes par la mondialisation plutôt que de s'isoler dans une pauvreté idéalisée, comme l'ont fait un certain nombre de pays. Les pays en développement auraient donc peut-être avantage à émuler les pays développés, qui sont extrêmement réticents à autoriser des projets peu susceptibles de relancer l'économie locale ou d'engendrer des avantages fiscaux, ou peu susceptibles de bénéficier à leurs citoyens pour d'autres raisons. De tels choix exigent un certain degré de sophistication de la part des gouvernements, que l'on trouve rarement au niveau des pouvoirs locaux.



# UN-HABITAT

THE CHALLENGE OF SLUMS



## Vision d'avenir

D'après le rapport d'ONU-HABITAT, le monde est entré dans une nouvelle aire de *laissez-faire*, d'où une mondialisation incontrôlée avec tout ce que cela implique. L'exposition des populations aux aléas de l'économie mondiale accentue les inégalités et distribue les nouvelles richesses d'une manière de plus en plus inégale. Dans le passé, c'était à ce système qu'il fallait imputer l'émergence dans les grandes villes des pays développés des fameux bidonvilles et il est probable qu'il en sera de même dans les pays en développement.

La longue période de croissance économique mondiale de 1945 à 1973 s'était caractérisée par une atténuation des inégalités et une amélioration des chances pour tous. La situation s'est ensuite inversée. Durant les années de récession, de 1978 à 1993, les inégalités de revenu et la pauvreté ont empiré, et le revenu réel a chuté pour les groupes à très faible revenu dans la plupart des pays du monde, d'où un accroissement de la misère. Comme le souligne le rapport d'ONU-HABITAT, cette évolution a été favorisée par « l'abdication » des Etats et la nature cyclique du capitalisme, une augmentation de la demande de main-d'œuvre qualifiée par rapport à la main-d'œuvre non qualifiée, et les effets de la mondialisation, tous ces facteurs étant liés.

A la fin des années 90, la situation économique s'est considérablement améliorée dans la plupart des pays fortement industrialisés. Le problème est que l'augmentation de la richesse dans les années 90 est allée aux groupes à revenu très élevé, tandis que les groupes à faible revenu ont tout au plus stabilisé leur position ou continué parfois de régresser, tendance qui était apparue vers le milieu des années 70. Cette situation s'explique facilement : lorsque la main-d'œuvre n'est pas en situation de force et si les gouvernements ne s'efforcent pas activement de redistribuer la richesse, les groupes les plus forts sur le plan économique sont toujours ceux qui se taillent la part du lion.

Toutefois, d'après le rapport, ce n'est pas la mondialisation en elle-même qui a poussé les pays et les villes à abandonner une politique de redistribution de la richesse au bénéfice de la majorité des citoyens. C'est plutôt la perception des gouvernements, qui veulent que leur pays soit compétitif dans l'économie mondiale, ce qui a conduit à ce revirement politique. La crainte d'être dépassés par les pays asiatiques, producteurs à faibles coûts, a conduit de nombreux pays à déréglementer leur marché du travail et à diminuer les dépenses sociales. Les données montrent que la position commerciale des pays développés s'est renforcée et que, en fait, le gain des pays asiatiques s'est fait au détriment du reste du monde en développement.

Ainsi donc, l'accentuation rapide des inégalités et de la pauvreté, et la prolifération des taudis et des bidonvilles, ne sont pas imputables à de vastes forces impersonnelles inhérentes à la mondialisation, mais aux décisions prises par les gouvernements de suivre des politiques économiques qui portent en elles-mêmes ces résultats. Bon nombre de gouvernements ont abdiqué leurs responsabilités face aux citoyens, renonçant à promouvoir l'équité, à redistribuer les richesses, à instaurer la justice sociale et la stabilité, tout cela en faveur d'une concurrence chimérique et de l'accumulation de richesses au profit d'une classe privilégiée. Selon le rapport, les organisations internationales de développement ont, elles aussi, contribué à creuser les inégalités et favorisé la création de taudis en préconisant des solutions répondant aux lois du marché. Dans le passé, ces solutions ont toujours échoué, partout où elles ont été appliquées. Face à ces échecs, la plupart des organismes d'aide ont désormais fait de l'atténuation de la pauvreté leur principal objectif.

Le rapport d'ONU-HABITAT affirme que si une décennie de croissance économique comme l'ont été les années 90 laisse planer un sentiment tenace d'insécurité accompagné d'un manque de justice sociale, il faut s'attendre alors à ce qu'une décennie de marasme économique soit encore bien pire. Les villes les plus touchées se trouvent dans les quelques pays qui ont été « invités » à se joindre aux pays du monde développé, car ces pays se trouvent exposés de plein fouet aux cycles économiques mondiaux. Le sort des pays qui sont écartés de ce processus international d'« embourgeoisement » reste incertain, mais les perspectives ne sont guère encourageantes.

Il incombe à chaque pays, et à chaque ville, de faire face aux défis posés par la mondialisation et de se décider en faveur du bien-être des populations. Les gouvernements doivent s'allier les citoyens et les donateurs éclairés en vue de poursuivre des stratégies favorables à tous. Il incombe à chaque pays d'articuler des objectifs sociaux et d'insister sur leur réalisation, en étant conscient des réalités de l'économie mondiale sans pour autant renoncer.

GRHS/03/BF02

**Le présent article de l'ONU-HABITAT peut être repris ou cité à condition d'indiquer que l'ONU-HABITAT en est la source. Les photographies correspondant à cet article peuvent être consultées sur notre site Internet. Pour tout complément d'informations s'adresser à : M. Sharad Shankardass, Porte-parole, Mme Zahra Hassan, Chargée de liaison avec la presse et les médias, Groupe des relations avec la presse et les médias, téléphone : (254 20) 623153/623151/623136, télécopieur : (254 20) 624060, courriel : [habitat.press@unhabitat.org](mailto:habitat.press@unhabitat.org), site Web : [www.unhabitat.org](http://www.unhabitat.org)**